

Jean-Baptiste André Godin à Jules Gaillard, 24 mai 1887

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 2 p. (445r, 446r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Gaillard, 24 mai 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52352>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [24 mai 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Gaillard, Jules \(1847-1933\)](#)

Lieu de destination 11, rue de la Trémouille, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin envoie à Gaillard trois brochures « sur la transformation du mode de se procurer des ressources publiques » et les numéros mensuels du journal *Le Devoir* consacrés à la paix depuis janvier 1887 et les numéros du journal depuis le 1er mai 1887. Il souhaite que des députés s'entendent pour proposer des réformes à la Chambre et il demande à Gaillard pourquoi H. Maret n'a pas reproduit sa proposition d'héritage de l'État. Gaillard estime que la travail parlementaire devrait s'effectuer dans des grandes commissions : Godin pense qu'il faudrait plutôt une nouvelle organisation du suffrage universel par scrutin national avec bulletin de liste d'environ dix noms et renouvellement annuel par moitié ; il lui rappelle qu'il lui avait envoyé sur le sujet *La réforme électorale* et *Le scrutin national*.

Notes Godin répond à la lettre de Jules Gaillard du 23 mai 1887 (Cnam FG 33 (1) b).

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Élections](#), [Livres](#), [Réformes](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Maret, Henri \(1837-1917\)](#)

Oeuvres citées

- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 2 : La réforme électorale et la révision constitutionnelle*, Guise, Imprimerie Baré, \[1884\].](#)
- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 6 : Ni impôts, ni emprunts. L'héritage de l'État dans les successions, base des ressources publiques*, Guise, Librairie du Familistère, [1886].
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 7 : Travail et consommation par l'héritage national*, Guise, Librairie du Familistère, \[1886\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 8 : L'héritage national : objections, questions, réponses*, Guise, Imprimerie Baré, \[1886\].](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 10 : Scrutin national au bulletin de liste et renouvellement partiel annuel*, Guise, Librairie du Familistère, \[1886\].](#)
- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
24 mai 1887

à Monsieur Gaillard,
Député du Vaucluse.

Cher Monsieur,

Je vous fais adresser, par ce courrier, trois brochures et non deux comme vous me le demandez. Ces brochures complètent, avec ce que vous avez déjà, ce que j'ai publié, en dehors du Droit, sur la transformation du mode de se procurer les ressources publiques.

Je fais joindre à l'envoi les numéros mensuels du

Droit consacrés à la paix, depuis janvier de l'année dernière et, enfin, je vous fais envoyer, comme annoncé au Droit, les numéros parus depuis le 1^{er} mai, sauf celui du 22 que vous avez déjà.

Combien il serait heureux qu'un certain nombre de députés s'entendent pour adopter et appuyer, en commun, un certain nombre de réformes, les faire revenir sans cesse devant la Chambre !

Pourquoi Monsieur H. Maret n'a-t-il pas reproduit sa proposition d'héritage de l'Etat ? La difficulté, je la vois, c'est qu'il faudrait dépendre et soutenir cette proposition et que cela exigerait des études et des travaux que nous

n'avez qu'à le temps d'entre-
prenne.

Vous me dites que la
méthode de travail parlemen-
taire est mauvaise et nous
pensez qu'on eût dû instituer
de grandes commissions. Mais
les grandes commissions, à
elles seules, ne remédieraient
pas aux déficiences du
régime parlementaire. Il
faudrait une nouvelle organisation
du suffrage universel; il faudrait
le scrutin national avec bulletin
de liste d'environ dix noms.

Si l'on constituait une
chambre permanente, mais rééli-
gible par moitié chaque année
les travaux se continueraient et
aboutiraient, ou les électeurs ne

rééliraient pas les députés inactifs.

Je vous ai, dans le temps, adressé
deux études sur ce sujet :

- La réforme électorale
- Le scrutin national avec renou-
vellement partiel, annuel.

Ces brochures, aussi importantes
que celles sur l'hérédité de l'Etat,
ont sans doute, passé inaperçues.
Je me souviens du sort des
papiers aux mains des députés

Veuillez agréer, mon cher
député, l'assurance de mes
sympathiques sentiments.

